



ATTENTION DANGER

Depuis Septembre 2016, L'IUMM, l'union des industries des métiers de la métallurgie (**SYNDICAT PATRONAL**) affichent clairement la volonté de revoir en profondeur le statut des salariés.

Encouragé par les lois **Rebsamen, Macron et ElKhomri**, il projette de supprimer tous les éléments qui protègent les salariés.

- Suppression de la prime d'ancienneté.
- Suppression du paiement des 3 jours de carence en cas d'arrêt maladie.

Exemple :

3 jours d'arrêt de travail, préconisation de la sécurité sociale si vous avez une gastro-entérite virale.

Aujourd'hui : le salarié perd ses primes liées à la présence.

Demain : le salarié perd ses primes liées à la présence et 3 jours de salaire.

- Mis en place de la classification au poste de travail (**Ainsi, notre coefficient et notre rémunération seraient liés au poste tenu, quel que soit votre expérience et vos diplômes « Si, Si »**)

Vous imaginez un peu !!!

Vous êtes **ATA** au coefficient 240. La direction pourra vous proposer un poste sur la chaîne de montage au coefficient 185 !!!

EXEMPLE :

1er étape de leur plan :

UN **AR** à la Pose roues au coefficient 185 est payé entre 1500€ et 1800€

Un **ATA** au coefficient 240 est payé entre 1800€ et 2100€

Si L'**ATA** se retrouve à la pose roue, il ne pourra prétendre à aucune augmentation car son salaire est trop élevé par rapport au poste.

2ème étape de leur plan :

L'ATA sera rémunéré selon le poste, donc, entre 1500€ et 1800€

C'est clair pour tout le monde ?

Les principaux accords qui régissent les grilles de classifications dans la branche ont été obtenus après les luttes de MAI 1968. Ces futures attaques sont trop importantes pour que les salariés ne s'en mêlent pas.

La **CGT** organisera une journée nationale d'actions dans la branche le **8 Juin 2017** pour faire entendre nos voix.

Pour rappel, la CGT propose :

- Salaire d'embauche minimum 1800€ brut (SMIC CGT base 32h) pour une personne sans qualification ni expérience reconnue.
- Une grille de qualification avec des références aux niveaux de l'éducation nationale et ses diplômes
- Chaque salarié aurait une garantie d'une progression minimale de coefficient, au plus, tous les 4 ans dans la grille.
- Chaque salarié verrait, au minimum, le doublement de son salaire de base sur sa carrière en euros constants.

Soyez certain que sans une mobilisation massive, ce tableau se mettra en place dans un avenir très proche.

A BON ENTENDEUR !!!



CGT Renault Trucks Bourg en Bresse, le
20 Avril 2017